

Synthèse des prescriptions OPAn, SRPA et MAP relatives à la détention de veaux et autres catégories

NB : le lien entre l'âge et le poids (catégories dans la même colonne) n'est mentionné qu'à titre indicatif (dépend de la race)

	Age:	Jusqu'à 21 j / 3 sem	Jusqu'à 120 j / 4 mois	120 – 150 j ≤ 200 kg	150-160 j ≤ 200 kg	>160 j ≤ 300 kg	> 1 an > 300 kg	> 2 ans > 7 mois de gestation / adultes	
OPAn	A l'attache possible ? (OPAn)	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
	Une seule aire paillée (OPAn)	Possible	Possible	Possible	Pas autorisé (sauf élevage)	Pas autorisé (sauf élevage)	Pas autorisé (sauf élevage)	Pas autorisé (sauf élevage)	
	Dimensions min. aire de repos (par tête)	1.0 m ² (surf min. box 2.0 m ²) *	1.2 - 1.5 m ² (surf min. 2.4 – 3.0 m ²)	1.8 m ² 1.62 si 2 ^e aire fait min 1.62	1.8 m ² 1.62 si 2 ^e aire fait min 1.62	2.0 m ² (< 300 kg) 1.8 si 2 ^e aire fait min. 1.8	2.5 m ² (< 400 kg) 2.25 si 2 ^e aire min. 2.25 3.0 m ² (> 400 kg) 2.7 si 2 ^e aire min. 2.7	4.0 – 5.0 m ² (selon hauteur au garrot)	
SRPA	Catégorie SRPA	A5 / A9				A4 / A8	A3 / A7	A1, A2 / A6	
	Courette accès permanent comme alternative au pâturage mai-oct. : possible ?	Oui				A4 : engrais. seul A8 : oui	A3 : engrais. seul A7 : oui	A1-A2 : Non A6 : oui	
	Surf min /tête écornée : Stab libre + courette						> 300 kg	> 400 kg	> 500 kg
	➤ Accès permanent : - surf. non couverte - surf totale	1.0 m ² 3.5 m ²	1.0 m ² 3.5 m ²	1.3 m ² 4.5 m ²	1.3 m ² 4.5 m ²	1.3 m ² 4.5 m ²	1.5 m ² 5.5 m ²	1.8 m ² 6.5 m ²	2.5 m ² 10 m ²
	➤ Accès NON permanent : - surf. non couverte - surf totale	1.75 m ² 3.5 m ²	1.75 m ² 3.5 m ²	2.0 m ² 4.0 m ²	2.0 m ² 4.0 m ²	2.0 m ² 4.0 m ²	2.25 m ² 4.5 m ²	2.45 m ² 4.9 m ²	2.8 m ² 5.6 m ²
	Stab entravée : - surf. non couverte - surf totale	- -	- -	5.0 m ² 2.5 m ²	5.0 m ² 2.5 m ²	5.0 m ² 2.5 m ²	6.0 m ² 3.0 m ²	7.0 m ² 3.5 m ²	4.0 m ² 8.0 m ²
A l'attache possible ? SRPA avec pâturage : SRPA sans pâturage :	Non Non	Non Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non	Oui Non	
MAP	Dérogation à l'exigence des 70% de la ration journalière :	Possible	Possible	Possible	Possible	Non	Non	Non	

* Semaines 1 & 2 : box de 85 x 130 cm minimum. Dès 3^e semaine : en groupe ou en iglou avec courette extérieure (accès permanent) et contact visuel avec ses congénères

| = Délimite le changement de régime en fonction de l'âge

Ay = femelles

Ax = mâles